



La Nature Nous a choisis, et Vous?

Village Vacances du Pont Aubert

Soursal

INFORMATIONS GÉNÉRALES DE VENTE

EMPLACEMENT CAMPING PLEIN AIR

Le forfait de base comprend :

- 1 à 2 personnes
- L'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car
- L'emplacement pour 1 voiture
- L'accès aux sanitaires
- L'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec suppléments

TAXE DE SÉJOUR

- de 0,18€ par jour par pers
- De 0,09€ par jour de 4 à 10 ans
- Gratuit pour les moins de 4 ans

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Acompte et réservation

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, un règlement de 25% du montant du séjour doit être réglé lors de la réservation.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'intégralité du montant du séjour doit être effectué lors de la réservation.

A réception de votre demande de réservation, le Pont Aubert vous enverra, en fonction des places disponibles, une confirmation de location.

Toutefois, il convient de téléphoner pour connaître les disponibilités, préalablement à l'envoi de votre courrier.

Paiement de l'acompte :

Pour réserver, il suffit de renvoyer votre contrat de location rempli et signé avec votre acompte (25% du montant de votre location)

Chèque ou virement libellé à l'ordre du Trésor Public

Code Banque 30001

N° Compte 0000K050045

Code Guichet 00846

Clé RIB 03

•Règlement du séjour

A réception de votre contrat de location complété et signé et de votre acompte, le Pont Aubert vous enverra, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Pour une parfaite clarté et dans votre intérêt, il vous est conseillé de stipuler sur votre contrat de location toutes vos demandes particulières car seules les informations particulières figurant sur cette confirmation engageront le Village vacances du Pont Aubert.

Le règlement du solde de votre séjour est à régler la veille de votre départ du Pont Aubert.

ANNULATION

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) auprès de l'établissement.

En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :

- un montant égal à 25% du coût intégral de votre séjour, en cas d'annulation à plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- le montant intégral de votre séjour, en cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- Les emplacements de camping doivent être libérés avant 12 heures, et ne peuvent être en principe occupés qu'à partir de 12 heures.
- En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la facturation sera établie sur la base des dates d'arrivée et de départ définies sur le contrat de réservation.
- Si vous ne vous présentez pas, passé 48 heures sans nouvelles de votre part par écrit, votre réservation sera annulée et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.
- Le dépassement des horaires entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire

ANIMAL DOMESTIQUE

- Les animaux sont acceptés dans certains établissements en emplacement plein air et en hébergement avec supplément, payable à la réservation: 1,5€/nuit ou 8€ par semaine
- En hébergement, un seul par location.
- Lorsqu'ils sont admis, vous devez les tenir en laisse, préserver l'hygiène du site en ramassant leurs crottes et pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Les chiens de race Rottweilers, American Staffordshire Terriers, Staffordshire Terriers, Rosas, ou chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment sont formellement interdits.

LITIGE

En cas de litige, la juridiction compétente sera celle du lieu d'implantation de l'établissement .

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement du Pont Aubert.

NOTE IMPORTANTE

Aucun support publicitaire ne peut être à l'abri d'éventuelles "coquilles" ou erreur d'impression. Veuillez vous faire confirmer les prix à la réservation, seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.

Je sous signé Mme/M.....déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et de la réglementation du camping municipal de La Plage et en accepter les termes.

Fait à le.....

Nom.....Prénom.....

Signature:

Renvoyez la totalité des documents à:

Village Vacances du Pont Aubert, Le Bourg 19 550 Soursac

Renseignements: 05 55 27 55 43

E-mail: centrepontaubert@wanadoo.fr

DEMANDE DE RÉSERVATION:

Camping Municipal La Plage, Village Vacances du Pont Aubert 19 550 Soursac

Vos Coordonnées:

Nom: Prénom:.....

Adresse:

Code Postal:

Ville: Pays:

Tel. Fixe: Portable:

E-mail:.....

Participant au séjour:

Nom:.....Prénom:..... Date de naissance: .../.../.....

Nom:.....Prénom..... Date de naissance: .../.../.....

Nom:.....Prénom..... Date de naissance: .../.../.....

Nom:.....Prénom..... Date de naissance: .../.../.....

Nom:.....Prénom..... Date de naissance: .../.../.....

Nombre de personnes:Animal: OUI NON

Race et tatouage de l'animal:

Nombre de véhicules:.....(supplément à partir du 2ème véhicule sur parking extérieur)

Immatriculation du véhicule 1:.....véhicule 2:.....

Dates de votre séjour: du.....au.....

ou du.....au.....

Nombre d'emplacement:

Type d'emplacement:Dimensions de l'équipement:.....

Demandes particulières:

- Caravane Avec branch. Élect. Sans branch. Élect.
 Camping car tente

Vos options: Gestion libre

1/2 pension 16€/J/Adulte Pension complète 25€/J/Adulte

(Prix enfants pratiqués)

Comment avez-vous connu le Pont Aubert?

Guide:..... Internet quel site.....

Famille ou amis Autre.....

Date:/...../2008

Signature:

A la réception de ce formulaire le prix de votre séjour sera chiffré et vous sera envoyé par courrier ou e-mail, le versement de 25% du montant total (hors taxe de séjour) vous sera demandé. A la réception des ces arrhes, votre réservation sera validée.